

SOUYEAUX

BULLETIN D'INFORMATION 2020

La pandémie de la Covid-19 a rythmé notre vie durant l'année 2020 avec son lot de contraintes et de privations de liberté pour tenter de contenir ce fléau.

Le 15 mars, dans ce contexte incertain, vous vous êtes déplacés nombreux pour élire votre Conseil Municipal.

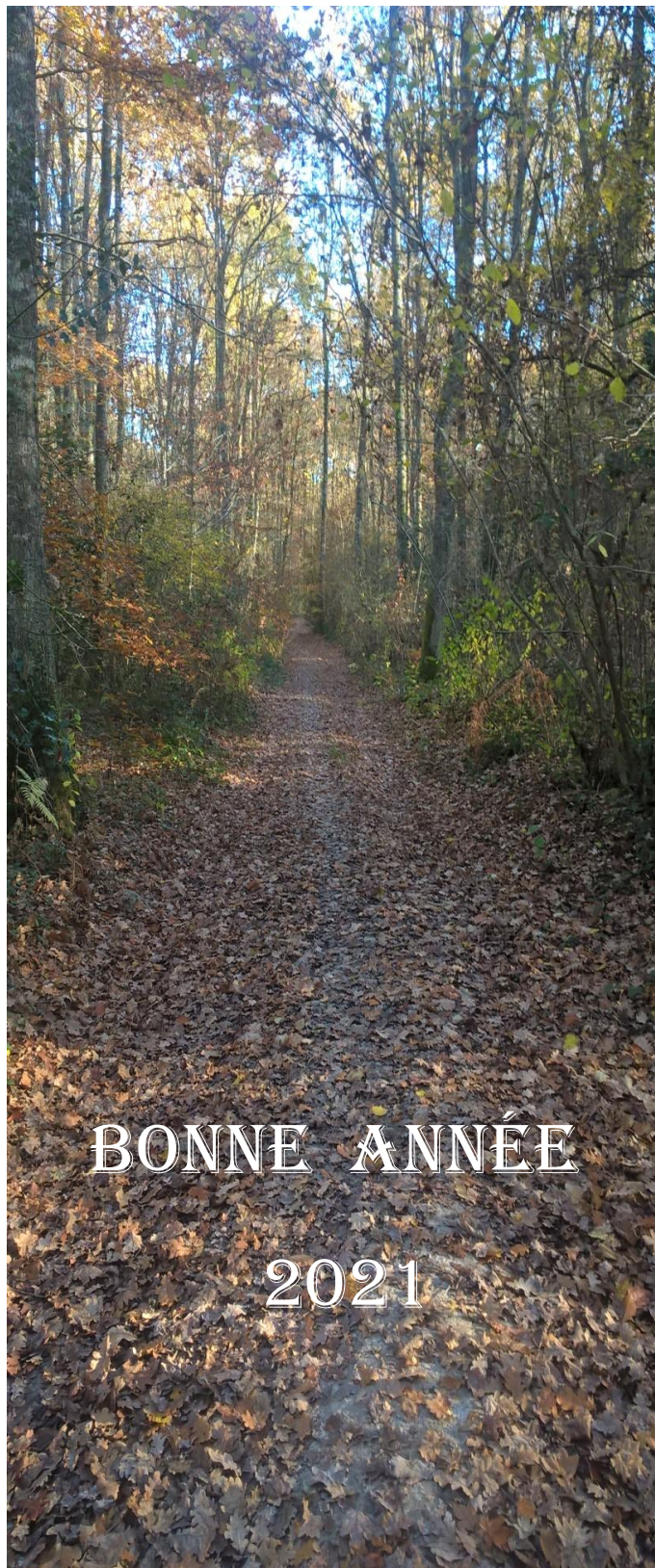
Merci pour votre confiance et pour le soutien que vous nous avez témoigné lors de ces élections municipales mais aussi tout au long de l'année.

Une nouvelle équipe, dont je fais partie, dirige la Communauté de Communes des Coteaux du Val d'Arros. M. Cédric ABADIA, Maire de Fréchou-Fréchet, en est le président. Face aux fortes contraintes budgétaires, les gros projets d'investissement sont suspendus et sont actuellement retravaillés. L'aménagement du sentier du tour du lac est en cours. La compétence scolaire fait l'objet de discussions pour être effective sur tout le territoire de la communauté. Une hausse de la fiscalité semble inévitable pour atteindre l'équilibre budgétaire et dégager une marge de manœuvre pour les futurs projets.

Au fil des pages, sont repris les principaux travaux engagés par votre Conseil Municipal. Au vu des contraintes que vous connaissez, un peu de retard est pris sur le programme, mais tout sera réalisé début 2021.

Au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous une très bonne année 2021 pleine d'espoir, de joie, et de liberté retrouvée.

Le Maire
Pierre LACOSTE



BONNE ANNÉE

2021

FINANCES

Au 31-12-2019 le compte administratif, concordant avec le compte de gestion, est arrêté aux chiffres suivants.

	<i>INVESTISSEMENT</i>	<i>FONCTIONNEMENT</i>
<i>Dépenses :</i>	<i>34582€</i>	<i>78916€</i>
<i>Recettes :</i>	<i>93719€</i>	<i>126519€</i>
<i>Résultat exercice :</i>	<i>59137€</i>	<i>47603€</i>
<i>Excédent global de clôture :</i>	<i>106740€</i>	
<i>Résultats antérieurs reportés :</i>	<i>42116€</i>	
<i>Investissement</i>	<i>-62512€</i>	
<i>Fonctionnement</i>	<i>104628€</i>	
<i>Résultat global de clôture :</i>	<i>148856€</i>	

Evolution des principales recettes communales depuis 2017

Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)

Nombre d'habitants (population DGF retenue par l'état).....319

Dotations de l'état	2017	2018	2019	2020
(D G F)	41 010€	41 618€	43 967€	47 176€

Produit des quatre taxes directes locales à taux constants

2018	2019	2020
31 151€	34 697€	36 735€

A taux constants depuis 2018, les ressources de la fiscalité directe locale ont progressé de 5 584€ en grande partie grâce à l'augmentation des ressources des taxes foncières et à la hausse des bases de calcul.

Les revenus de la location des deux appartements, du fermage des terres communales, et de la vente de produits forestiers viennent en complément des taxes locales et dotations de l'état.

A compter de cette année 2020, la taxe d'habitation, supprimée pour 80% des foyers, devait être compensée par l'état sur la base des taux de 2017.

Les taux des taxes (foncier bâti, non bâti, CFE) restent inchangés pour la troisième année consécutive à savoir :

Taxe foncière (bâti) : 3.65%

Taxe foncière (non bâti) : 28.55%

CFE : 21.95%

L'endettement par habitant de la commune s'élève actuellement à 261€.

Il y a trois emprunts à long terme en cours à savoir :

- Logement ancien presbytère contracté en 2011 (80 000€) échu en 2025
- Nouvelle mairie contracté en 2011 (80 000€) échu en 2025
- Prêt de trésorerie contracté en 2015 (22 000€) échu en 2030

COMMUNAUTE de COMMUNES des COTEAUX du VAL d'ARROS (CCCVA)

Le lissage sur 9 ans du taux des taxes communautaires décidé en 2017 c'est encore appliqué en 2020. Cependant cette formule fait l'objet d'une analyse par la commission finances de la communauté quant à son maintien ou pas. Les taux appliqués actuellement devraient évoluer à la hausse pour atteindre l'équilibre financier du budget de fonctionnement et dégager une marge de manœuvre afin de financer les projets futurs comme l'harmonisation de la carte scolaire ou la mise en valeur du lac de l'Arrêt-Darré. **Les travaux d'aménagement du sentier de randonnée autour du lac seront réalisés en janvier.** La communauté fait l'acquisition du bâtiment de la trésorerie auprès de la ville de Tournay afin d'y établir son siège. Les locaux actuels de la CCCVA, situés sur la place de Tournay, seront aménagés pour accueillir la Maison France Services, suite à la fermeture programmée de la trésorerie. D'autres organismes comme le SPANC, la PMI... Pourront s'y installer ou tenir leur permanence.



ETAT CIVIL

NAISSANCES

Malo PICARD (03/11/2019)
Léa DUPUY (29/01/2020)
Lola ETCHALUS (25/05/2020)
Alba ROTIS (02/10/2020)

DECES

Tony SANTOS (23/11/2019)
Marie-Luce BERTHELOT (26/11/2019)
Gilbert PALCY (30/01/2020)
Léopold CAZERES (20/04/2020)
Andréa LEON (03/05/2020)
Odette COLLONGUES (21/09/2020)

LA FORÊT COMMUNALE

Conformément au plan de gestion adopté en 2018, une coupe (éclaircie) a eu lieu sur la parcelle 15.1 (route de Coussan) avec réserve des houppiers pour les affouagistes de la commune. Au cours du printemps, deux coups de vents ont occasionné des chablis vendus durant l'été.

Produits de l'éclaircie parcelle 15.1 et des chablis :12143€

Produits de l'affouage :2620€

Des travaux de cloisonnement mécanique et de dégagement manuel de régénérations naturelles auront lieu en 2021 secteur « Lasgouttes »



Chablis, suite au coup de vent de mars 2020



Merci aux affouagistes pour la qualité de leur travail contribuant ainsi à la régénération de la forêt

Le ruisseau de l'Ousse dessine de nombreux méandres dont deux d'entre eux se trouvent affouillés sur une grande longueur. De ce fait, la sécurité des usagers du chemin est fortement compromise. De façon provisoire, le chemin a été déplacé en novembre 2020 par la brigade verte du Syndicat Mixte Adour Amont, chargée de l'entretien des cours d'eau. Le coût de 1 300€ est supporté par ce dernier. D'autres travaux sont à l'étude pour traiter les atterrissements à l'origine de ce problème.

INVESTISSEMENTS 2020

Aménagement du cimetière



La dernière tranche de travaux concernant l'aménagement du cimetière est pratiquement terminée. Restent les espaces verts à traiter dès les premiers jours du printemps. L'entreprise S.E.D.B. de Vic en Bigorre a réalisé les travaux de terrassement et pose des bordures pour un coût de 28 300€ HT. L'entreprise OMNISOLS de Tarbes a mis en œuvre le béton désactivé pour 13 640€ HT.



Les travaux de rénovation du grand escalier en calade datant de 1846 sont confiés à l'entreprise Flavien LATARCHE de Lanne.
Coût des travaux 30 504€ HT



Rénovation de la voirie, chemin de l'Estéous, rue du Lavoir, et rue de Layerle par l'entreprise POMES DARRE de Lalanne Trie pour un montant de 17 290€ HT

L'ensemble de ces investissements, financés sur les fonds propre de la commune, ont bénéficié d'une aide de 18 000€ du conseil départemental, 30 000€ de l'état, et 9 000€ de la région.



ACQUISITION FONCIERE

La commune a fait l'acquisition d'un terrain de 1300m² avec une maison à démolir Au prix de 28 000€, frais de bornage et d'acte : 1 580€ HT. La démolition a été confié à la SARL Cambot Eric d'Ibos, coût : 4 650€ HT. Situé face à la mairie, ce nouvel espace permettra de poursuivre l'aménagement du cœur du village.

Chemin des Acacias, des travaux de sécurisation d'une aire de retournement principalement pour les camions (SYMAT), ont été réalisés par l'entreprise LOCATRANS de Hourc, Coût 920€ HT. Le produit des amendes de police nous permet d'obtenir une subvention de 460€.

TRAVAUX D'ENTRETIEN, VOIRIE, BÂTIMENTS, ESPACES VERTS



La communauté de communes met à disposition des mairies qui le souhaitent des agents techniques moyennant un taux horaire de 21€/heure. Ce montant couvre les salaires plus charges mais ne prend pas suffisamment en compte l'amortissement du matériel à la charge de la communauté.

Une révision du coût horaire est à l'étude afin d'intégrer cette donnée.

A ce jour, nous employons deux agents (M.VAZ et M.SENGES) deux jours par mois. Leur polyvalence nous permet de passer de l'entretien des espaces vert à la maçonnerie ou la peinture suivant les besoins. Je les remercie pour leur implication au quotidien.

SALLE DES FÊTES

En 2021, le conseil municipal envisage de rénover la salle des fêtes. Une partie de la toiture (couverture amiante) doit être remplacée. A l'intérieur, plafond, éclairage, chauffage, isolation et peintures seront inclus dans les travaux de rénovation et de mise en sécurité du bâtiment. Au préalable, un audit énergétique va être effectué. L'ADAC (Agence Départementale d'Accompagnement des Collectivités) nous accompagne dans la phase préparatoire.

Tarifs de location inchangés.

Habitants de la commune : location 2 jours 80€ plus consommation électrique plus 50€ si le ménage n'est pas correctement réalisé.

Personnes extérieures à la commune : location 2 jours 250€ plus consommation électrique plus 50€ si le ménage n'est pas correctement réalisé.

Le renforcement du réseau électrique Chemin du Moulin prévu en 2019, est finalement programmé courant 2021 par le Syndicat Départemental d'Electrification (SDE). Le réseau est arrivé à saturation. Un transformateur sera posé au sol et les réseaux Orange, éclairage public et électricité seront enterrés Chemin de l'Estéous.

ENVIRONNEMENT

Les composteurs du cimetière ont prouvé leur utilité. Nous sortons moins souvent la poubelle grenat. Cependant nous devons toujours trier car des fleurs artificielles y sont jetées... Merci pour votre vigilance !

Un effort a été fait par bon nombre d'entre vous pour l'élagage des arbres et haies longeant les routes départementales et communales. Merci de contribuer ainsi à l'amélioration esthétique et sécuritaire de nos routes.

N'utilisez pas vos engins à moteur, tondeuse à gazon ou autre, aux heures de repas surtout quand vos voisins profitent de leur terrasse à la belle saison !

Le brûlage des déchets est interdit. Privilégiez le compostage ou la déchetterie De Pouyastruc (horaires : mardi et jeudi de 14h à 18h ; mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h).

L'auteur du dernier dépôt sauvage de déchets sur la commune a fait l'objet d'une verbalisation par la gendarmerie. Merci d'informer la mairie si vous constatez de tels méfaits.

LE SPANC (Service Public Assainissement Non Collectif)

Les missions de base du SPANC :

- * Vérifier la conformité des installations existantes sur la base d'un contrôle tous les 6 ans.
- * Vérifier les projets d'assainissement lors des dépôts de permis de construire.
- * Facture la redevance : 40€ tous les deux ans.
- * Propose un service d'entretien (vidange des fosses tel. 05 62 35 76 22)

Email : spanc-coteaux@wanadoo.fr



SYMAT

DIMINUTION DE LA FREQUENCE DE COLLECTE DU BAC GRENAT

DANS LES HAUTES-PYRÉNÉES, *tous les emballages se trient !*

CARTONNETTES ET BRIQUES ALIMENTAIRES



EMBALLAGES EN MÉTAL



LES PAPIERS



TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



LES P'TITS NOUVEAUX QUI VONT DÉSORMAIS DANS LE BAC JAUNE



SYMAT
SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE DES DÉCHETS
COTEAUX



MOUCHOIRS À USAGE UNIQUE



MASQUES DE PROTECTION



→ NE PAS METTRE DANS LA COLLECTE SÉLECTIVE LES MASQUES, LES MOUCHOIRS À USAGE UNIQUE ET AUTRES TEXTILES SANITAIRES.

→ JETER CES DÉCHETS DANS LES ORDURES MÉNAGÈRES DANS UN SAC BIEN FERMÉ.

Le SYMAT constate que dans les secteurs où la taxe incitative est en place, les bacs OM (grenat) sont collectés au maximum une semaine sur deux. Les coûts de collecte par habitant sont plus importants que la moyenne nationale des secteurs similaires aux nôtres. De plus, la fiscalité liée au traitement des déchets prévoit une augmentation de la Taxe Générale aux Activités Polluantes (TGAP) payée par le SMTD 65 contribuant à alourdir la contribution demandée au SYMAT.

Pour l'ensemble de ces raisons et afin de ne pas augmenter le coût pour les habitants, les élus du SYMAT ont décidé de diminuer les fréquences de collecte des ordures ménagères sur plusieurs communes dont la population est inférieure à 2000 habitants en ne passant qu'une fois toutes les deux semaines.

Ce nouveau dispositif entre en vigueur à compter du premier janvier 2020.

Si, pour diverses raisons, certains d'entre vous ont besoin d'un bac plus grand, vous pouvez en faire la demande auprès du SYMAT. Tel. 05 62 96 36 40

Mail : symat@symat.fr

SERVICES A LA PERSONNE- ADMR de POUYASTRUC

64 rue des écoles, 65 350 Pouyastruc - Tel 05 62 33 29 70

Email admr.pouyastruc@orange.fr

Lundi, Mercredi de 9 h à 12 h et **Jeudi** de 14 h à 16h 30 : Aide aux personnes âgées, aux personnes dépendantes, garde d'enfants, téléassistance FILIEN, portage de repas, préparation de repas à domicile, service des soins à domicile, ménage, repassage, courses, conseils pour toute démarche administrative. **Responsable Mme Monique AGOSTA**

CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination

Le CLIC est à la fois : Un centre d'information, où les aînés et leur famille peuvent se renseigner sur l'ensemble des services disponibles à proximité de leur domicile, un lieu d'écoute, de solidarité, et de communication. Les personnes âgées peuvent recevoir de l'aide pour prendre les décisions liées à leur prise en charge et divers éléments de leur vie quotidienne (aides, services à la personne, soins, aide aux aidants, accueil dans les établissements...) Tel : 05 62 39 85 60

contact@clic-coteaux.com

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES (DGFIP)

Suite à la réorganisation des trésoreries visant à renforcer la présence de la DGFIP dans les territoires, **à compter du lundi 4 janvier 2021, une antenne DGFIP sera présente sur Pouyastruc** dans les locaux de la mairie (salle du Conseil). **Elle se tiendra tous les lundis de 14h à 17h.** Les 3 premiers lundis seront consacrés aux usagers et le 4ème aux collectivités. Cette permanence s'adresse aux particuliers et aux collectivités faisant partie de l'ancien canton de Pouyastruc.

Les services proposés concerneront toutes les questions liées à l'impôt sur le revenu, les impôts locaux, le prélèvement à la source, les exonérations, l'utilisation en ligne du compte fiscal pour les paiements, etc.... Cette permanence sera assurée alternativement par un agent du service des impôts aux particuliers de Tarbes, et par un contrôleur des impôts de Tournay. Cette proximité permettra aux usagers d'éviter de se déplacer sur Tarbes.

BIBLIOTHEQUE DE POUYASTRUC A COTE DE L'ECOLE OUVERTE A TOUS



Alexandra ABADIE, responsable de la thèque, vous accueille le lundi de 16 à 18h, le mercredi du 14h à 16h et le vendredi de 16 à 19h. Contact bibliothèque-pouyastruc@wanadoo.fr - Tel 0562336739
L'abonnement coûte 5€ par an pour les adultes et est gratuit pour les moins de 15 ans. Depuis janvier 2009 la bibliothèque est informatisée et vous donne accès pour réserver un livre, CD, DVD au catalogue du en ligne, auto formation : cours de langues, cinéma...) réseau des bibliothèques du département <http://www.hapybiblio.fr/> et à ses ressources numériques (presse en ligne, auto formation : cours de langues, cinéma...)

VIE ASSOCIATIVE

Pour 2020, les subventions aux associations communales ou locales sont restées inchangées. Le montant global est de 3130€.

ASSOCIATIONS COMMUNALES

L'association «**Les Prévoyants de Souyeaux**» apporte une aide morale et matérielle aux familles dans le deuil. Il est important que de nouvelles familles fassent la démarche d'adhésion afin de pérenniser cette association qui a vu le jour en 1910.

L'âge limite d'inscription est fixé à 74 ans, âge où les droits d'entrée sont les plus élevés. Il est donc souhaitable d'y penser avant d'avoir atteint l'âge limite.

Pour tout renseignement, s'adresser au président :

M. Claude LACOSTE 05 62 35 02 76

SOCIETE DE CHASSE DE SOUYEAUX

Composition du bureau :

Président Jean Guinle
Vice président David Etchalus
Trésorier Pierre Dhugues
Secrétaire Eric Bonnet

La Société de chasse composée d'une trentaine de membres œuvre pour le repeuplement en petit gibier, participe à la régulation du gros gibier, met à votre disposition ses piègeurs agréés.

A chaque battue au gros gibier, les consignes de sécurité sont données par le responsable de battue. Des panneaux indiquant la battue sont posés. Evitez de pénétrer dans le périmètre de chasse, il en va de la sécurité de tous.

Merci de ne pas laisser divaguer vos animaux (chiens, chats) sans surveillance.



COMITE DES FÊTES DE SOUYEAUX

Une année à vite oublier pour le comité des fêtes ! Aucune manifestation n'a pu être organisée dans le contexte sanitaire que nous connaissons. La soirée prévue avec les chanteurs Pyrénéens reste d'actualité et sera organisée dès que les conditions le permettront. Pour tous ceux qui ont réservé leur place, vous serez personnellement informé.



CONCERT DES CHANTEURS
PYRÉNÉENS DE TARBÈS
Le samedi 14 mars 2020 à 20h30 à l'église de Souyeaux

Venez assister au
concert des Chanteurs
pyrénéens à l'église de
Souyeaux le 14 mars
2020 à 20h30

Possibilité d'acheter les
places le jour même
(quantités limitées).
Places de concert dans

à la mairie de S
(samedi et mercredi
14h à 17h et le p
15h à 19h)

ASSOCIATION FAMILLES RURALES DE L'ESTEOUS

Plusieurs activités sont proposées. Gym douce les lundis de 9h à 10h et gym traditionnelle les mercredis de 19h45 à 20h45 à la salle des fêtes de Hourc, l'atelier des pénélopes les mardis de 14h à 17h à la salle des fêtes de Lansac, l'atelier informatique les mercredis de 18h à 19h30 salle des fêtes de Coussan, la marche un samedi matin sur deux autour de nos villages, un club de lecture un samedi par mois à la mairie de Hourc de 17h à 19h, et enfin un club jeux de société un samedi par mois à LASLADES. Si vous êtes intéressé, contactez l'un des co-présidents M. Jean Claude ABADIE 06 65 73 73 40 ou M. Jacques PLANTE 05 62 35 07 53



Permanence de Monique LAMON
Conseillère Départementale des Coteaux

Sur rendez-vous à la mairie de SOUYEAUX ou
Au Département des Hautes-Pyrénées

Tel. 06.79.16.82.05. Email : lamonmonique@gmail.com



Mairie de SOUYEAUX

1 route de Coussan

65350 SOUYEAUX

OUVERTURE PERMANENCE

Lundi: 14h00 à 17h00

Jeudi : 14h00 à 18h00

Accueil Secrétariat :

Mme Fabienne LAGRANGE

Pierre LACOSTE, maire

Port. 06.78.48.03.50

Patrick ADER, maire-adjoint

Port. 06.04.07.16.65

Jérôme DUCASSE, maire-adjoint

Port. 06.47.83.06.81

Monique LAMON, maire-adjoint

Port.06.79.16.82.05

Mairie : Tél. : 05.62.35.04.36 :

Email : mairie.souyeaux@orange.fr

Site internet : www.souyeaux.fr